

Montreuil, le mardi 03 novembre 2020

**M. Olivier VERAN**  
**Ministre des solidarités et de la santé**

Ministère des solidarité et de la santé  
14, Avenue Duquesne  
75350 Paris

Monsieur le Ministre,

Le 28 octobre 2020 la presse s'est fait l'écho de votre courrier adressé aux médecins libéraux leur faisant part de votre soutien dans la période difficile qui s'ouvre.

La FNCS a le devoir de vous faire remonter le désappointement que cela a produit parmi les professionnels des centres de santé en particulier médicaux et polyvalents.

Comme vous le savez, à l'instar de leurs confrères libéraux, les centres de santé dispensent des soins de premier recours et ils n'ont pas ménagé leurs efforts durant le premier semestre 2020. C'est pourquoi les équipes des centres de santé ont été heurtés par cette communication dont ils se sentent exclus, se trouvant une nouvelle fois écartés et invisibilisés. Adresser vos encouragements à l'ensemble des praticiens de l'ambulatoire ou de ville serait plus inclusif.

Par ailleurs, dans votre courrier, vous assurez aux praticiens libéraux pouvant rencontrer des tensions économiques liées aux déprogrammations d'activité, que : « L'Assurance maladie réactivera pour eux, le *"mécanisme d'aide mise en place au printemps dernier pour faire face à leurs charges"*. Sachez que dans le même temps de nombreux gestionnaires de centres de santé se demandent aussi si cela les concerne car ils sont inquiets, étant dans l'incertitude quant à leur équilibre économique et au maintien de leur activité.

Dans un moment empreint d'une certaine solennité, où le gouvernement s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé et cite, à juste raison, la participation de nos collègues hospitaliers et libéraux à l'effort national, les Centres de Santé sont ignorés. Ces oublis récurrents et constants de la part des pouvoirs publics sont vécus comme discriminants par les gestionnaires et leurs équipes.

Les équipes des centres de santé ont été particulièrement mobilisées durant la première vague sur les territoires - notamment populaires et paupérisés - organisant des parcours de prise en charge, des actions auprès des publics précaires. Tout au long de l'été ils ont poursuivi l'effort pour pratiquer les tests PCR. Aujourd'hui ils organisent déjà l'arrivée des tests antigéniques. Comme le montre l'étude menée auprès des centres et maisons de santé<sup>1</sup> nos structures pluriprofessionnelles et coordonnées ont su s'adapter face au Covid 19. Rien ne justifie cette mise à l'écart.

.../...

---

1 <https://www.fncs.org/maisons-et-centres-de-sante-ont-su-s-adapter-face-au-covid-19>

Cette absence de considération s'ajoute au peu d'intérêt porté aux centres de santé dans le cadre du Ségur de la Santé, en particulier le pilier des ressources humaines, pourtant essentiel au déploiement de l'offre de soins sur les territoires.

Pourtant de nombreux acteurs, notamment territoriaux, se tournent vers nous pour développer des centres de santé, solution qui porte ses fruits et permet de répondre aux besoins de soins primaires. Départements, intercommunalité, communes, hôpitaux, établissements médico-sociaux... sont à l'initiative pour mailler le territoire d'une offre de soins encore insuffisante.

Dans une période difficile qui va demander, de nouveau, des efforts pour tous et alors même que les professionnels sont encore marqués par la fatigue de la 1<sup>ère</sup> vague, je vous saurais grée d'exprimer votre soutien auprès des équipes des centres de santé qui poursuivront leurs missions tout autant que l'ensemble des autres acteurs du soin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Dr Hélène Colombani,  
Présidente FNCS

